



DEMANDE DE CONGÉ ou AUTORISATION D'ABSENCE

Nom - Prénom :		Date de naissance :
<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Directeur(trice)	Ecole :
<input type="checkbox"/> Instituteur(trice)	<input type="checkbox"/> Adjoint(e)	<input type="checkbox"/> REP <input type="checkbox"/> REP+
<input type="checkbox"/> PE stagiaire	<input type="checkbox"/> Adjoint(e) spécialisé(e)	Commune :
<input type="checkbox"/> Contractuel(le)	<input type="checkbox"/> Remplaçant(e)	Circonscription :
<input type="checkbox"/> Master alternant	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :	

 Congé :

Maladie* maternité Autre (précisez) :

paternité

 Autorisation d'absence (Joindre obligatoirement un justificatif) :

naissance

Garde d'enfant malade (prénom et date de naissance) :

congé pour formation syndicale (à adresser au plus tard un mois avant la date prévue)

réunion d'information syndicale (à adresser 48h au plus tard avant la date prévue) - Les RIS ont vocation à s'imputer sur l'enveloppe des 108 heures annuelles (par demi-journée)

1^{ère} réunion d'information syndicale 2^{ème} réunion d'information syndicale 3^{ème} réunion d'information syndicale

Dans les 6 semaines précédant le jour du scrutin pour le renouvellement d'une ou plusieurs instances de concertation (1 heure)

Autre : motif détaillé de la demande :

.....

Date de l'absence : le ou du au(inclus)

A le Signature du demandeur :

CADRE RESERVÉ A LA DIRECTRICE OU AU DIRECTEUR D'ECOLE

Organisation prévue pour le remplacement :

Remplacement Répartition Autre (à préciser) :

Vu et Transmis le : Signature :

CADRE RESERVE A LA DECISION DE L'INSPECTRICE OU DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Pour les congés : observations :

Pour les autorisations d'absence :

Autorisation accordée - sous réserve des nécessités de service

Avec Traitement Sans Traitement

Autorisation refusée : motif Signature de l'IEN

Date :

CADRE RESERVÉ A LA DECISION DE LA DIRECTRICE ACADÉMIQUE (pour les congés, les autorisations d'absence hors département, et sans traitement)

Autorisation accordée Avec traitement

Sans traitement

Autorisation refusée : motif :

La directrice académique des services de l'Education Nationale de la Seine-Maritime

Dominique FIS